



CONTRIBUTION DE L'ONG KAS LA SHÈNE EN VUE DE LA PRÉPARATION DU RAPPORT DE 2023 DU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME CONFORMEMENT À LA RÉOLUTION 47/21 DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME intitulée "Promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des Africains et des personnes d'ascendance africaine face au recours excessif à la force et aux autres violations des droits de l'homme dont se rendent coupables des responsables de l'application des lois, grâce à une transformation porteuse de justice et d'égalité raciales".

I - CONSTAT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA RÉUNION : L'île de La Réunion, un Département d'Outre-Mer en contexte ethnocidaire.

Sous le mandat de la résolution des Nations Unies 47/21, au nom de l'ONG Kas La Shène, nous déclarons que le constat de la situation des Afro-descendants de l'île de La Réunion est très préoccupante, voir grave.

En effet, plusieurs études socio-anthropologiques conduites par notre ONG concluent que les Afro-descendants de La Réunion sont durement affectés par les séquelles post-esclavagistes coloniales.

Conformément à nos objectifs, nous nous battons pour le respect des droits de l' Afro-descendant qui incluent ses droits culturels. Le continuum de la violence subie actuellement par les Afro-descendant réunionnais (près de 85% de la population) est de type ethnocidaire.

Ce processus ethnocidaire est repérable par des indicateurs socio-économiques.

En 1946, cette « vieille colonie » insulaire française devient un département français. Ce changement institutionnel avait été souhaité par les progressistes réunionnais pour vaincre le despotisme colonial en faisant des réunionnais des citoyens français à part entière. Loin d'avoir apporté la décolonisation des rapports sociaux, ce statut juridique s'est défini dans le continuum colonial. La Réunion reste soumise à un sous-développement dirigé volontairement de la métropole (France hexagonale - Paris). L'économie reste de type coloniale extravertie. La croissance n'est que de façade et se construit sans développement structurel. Mode d'exploitation inégal où les profits et plus-values sont confisqués par la métropole.

À cette domination économique s'exerce une violence culturelle par l'exclusion identitaire (une volonté)¹. Création de cette même histoire de violence, le modèle réunionnais doit céder la place au modèle dominant métropolitain. Le mode assimilationniste qui opère aujourd'hui rejette la culture réunionnaise en continuant à la traiter comme la source de l'échec et en l'excluant largement de l'enseignement. Alors que de nombreux travaux des sociolinguistes et anthropologues prouvent qu'enseigner à lire et à écrire à un enfant dans une langue étrangère à la sienne garantit son analphabétisme et son illettrisme, l'éducation nationale continue l'oppression des consciences des enfants réunionnais créolophones à l'école. La domination d'un modèle culturel sur un autre blesse largement l'estime de soi des dominés. Le fort échec scolaire des enfants créolophones des milieux populaires est en forte corrélation avec le taux de chômage local.

De plus, les jeunes diplômés locaux sont contraints à vendre leurs capacités ailleurs², alors que La Réunion importe 90 % de ses cadres de la métropole, secteurs publics et privés confondus.

Ne pouvant ici détailler tous les indicateurs sociaux défavorables aux réunionnais. Nous ne citerons que 2 exemples parlant : le phénomène du féminicide et la question de l'alcool-dépendance.

Féminicide

À La Réunion, un indicateur de plus d'une violence sociétale coloniale.

<https://imazpress.com/actus-reunion/la-reunion-est-toujours-le-troisieme-departement-le-plus-violent-envers-les-femmes>

<https://www.temoignages.re/social/droits-humains/feminicides-a-la-reunion-un-indicateur-de-plus-d-une-violence-societale-postcoloniale.97307>

¹ Cf : GHASARIAN, Christian, 2002/4, *La Réunion : acculturation, créolisation et réinvention culturelles, Ethnologie française, Outre-mers : statuts, cultures, devenirs*, p : 663-676.

² Cf : le paragraphe supra, Violence au travail, cas de Madame X en annexe 3.

Alcoolisation anémique

Favorisé historiquement par l'économie de plantation sucrière, l'alcool à La Réunion est l'exemple même de l'impact direct qu'une économie coloniale impose au social. Les réunionnais ont une consommation d'alcool pur par habitant inférieure à la métropole, mais les réunionnais en meurent 2 fois plus (les statistiques officielles n'établissent quant à elle qu'une supériorité de 40%).

https://www.google.com/url?sa=t&ret=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwihmpjBlo7-AhV4UqQEHe5XDIQQFnoECA0QAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.santepubliquefrance.fr%2Fregions%2Focean-indien%2Fdocuments%2Fbulletin-regional%2F2020%2Fbulletin-de-sante-publique-alcool-a-la-reunion.-janvier-2020&usg=AOvVaw3z4ALBiKYwh9ig555W_G0R

Une telle situation socio-économique ne révèle-t-elle pas pour ses victimes, l'existence dans un « infra-monde » ?

II - LES ACTIONS ENTREPRISES PAR NOTRE ONG.

Cette « guerre larvée » contre les Afro-descendants réunionnais est menée dans le cadre institutionnel de l'Etat français. Tous les moyens régaliens de cette administration centralisée depuis Paris expliquent le continuum d'un colonialisme où les moteurs classiques de l'exploitation coloniale font fonctionner un racisme systémique. En effet, à La Réunion le racisme systémique est un facteur structurant du déni du réunionnais dans l'exercice de ses droits de citoyen « français ». La majorité des actions de l'Etat français dans la société réunionnaise cache généralement un scandale sociétal. Ce cadre rend très ardu l'action des ONG afro-descendantes à La Réunion. Devant l'ampleur des actions à mener et le contexte général d'oppression exercé par le système, notre ONG a choisi de mener des recherches/actions ciblées, urgentes et menées dans la pertinence du développement humain des réunionnais.

A. Réparation par le droit à la culture et l'éducation.

Le cadre colonial ethnocidaire procède par la rupture des liens socio-culturels de ses dominés. Le propre de l'ethnocide est d'éliminer l'individu et son groupe par la mort de la culture qui les définit. La victime est alors étrangère à elle-même et à la merci de la société qui la domine.

Le développement humain passe par le respect de sa culture. C'est dans ce sens que notre ONG a lancé depuis 3 années le programme EKOMEMWAR et s'associe au programme LEKOL MARON. Ces programmes d'éducation sont menés dans un cadre pédagogique adapté au public et dans sa langue maternelle (*kréol réyoné*).

Ces axes pédagogiques sont menés dans l'objectif de la réparation des blessures psychologiques et des inégalités historiques. Ils font des réunionnais des acteurs de l'histoire qu'ils écrivent.

1. EKOMEMWAR.

Le concept : La mémoire en nous. Nous et notre *kartyé*. Notre territoire et le monde.

Le cycle d'interventions vise à sensibiliser au cadre mémoriel « proxémique ». La mémoire-conscience est le moteur d'un rapport de soi-même et du « sociétal » à son environnement.

Formation au métier du patrimoine ethnologique et de la médiation culturelle.
Axe généalogique : devenir historien de sa propre histoire.

Public touché 2021/2022 : 220 personnes.

2. LEKOL MARON.

Un cadre pédagogique ouvert dans les quartiers populaires réunionnais.

Le concept : Sur les chemins du passé, pour mieux comprendre le présent.

Action culturelle et pédagogique, le cycle de conférences met en lumière l'histoire esclavagiste et engagiste au coeur des quartiers. Le conférencier anime les traces du passé auprès du grand public. Lékol Maron se tient de manière hebdomadaire du mois de mai jusqu'au 20 décembre, date symbolique de commémoration de l'abolition de l'esclavage à La Réunion.

Public touché 2021/2022 : 420 personnes.

<https://www.saintdenis.re/LekolMaron>

https://www.saintdenis.re/IMG/pdf/lekol_maron_fr.pdf

B. Droit à l'histoire : inventaire et conservation du patrimoine

Notre ONG a réuni différents groupes lorsqu'en 2019 un patrimoine majeur de l'histoire de La Réunion, témoin de l'histoire de l'esclavage, du travail forcé et du colonialisme, allait être détruit dans un simulacre de « protection patrimoniale ». L'état français allait détruire 80% des élévations d'une prison³ vieille de plus de 250 ans (cette « honte de la république » fonctionnait encore en 2008) ; pour ne citer que cet exemple, car de nombreux édifices subissent aujourd'hui les destructions des aménageurs fonciers. L'Etat français, protecteur institutionnel du patrimoine réunionnais participe en fait à un processus organisé de la destruction de la mémoire ancestrale des Afro-descendants.

La chaîne officielle de la protection du patrimoine étant rompue et détournée au profit de gros intérêts privés, notre ONG a dû se substituer à l'impéritie des autorités officielles dans ce domaine.

1. Inventaire.

La chaîne du processus de conservation commence par le repérage et l'étude du patrimoine ethnologique (l'inventaire). Notre ONG assure de façon bénévole et souvent de façon clandestine cette mission d'inventaire, base de la protection de *l'héritage de nos ancêtres*.

2. Conservation et sauvegardes d'urgence de sites du patrimoine ethnologique.

Par notre expertise scientifique et notre action militante, nous avons pu grandement contribuer à stopper la démolition de l'ancienne prison de la capitale, Saint-Denis. Nous continuons notre vigilance quant à la destruction de notre mémoire. Ce qui nous conduit à nous occuper de la

³ Confère en attaché, annexe 1 : expertise patrimoniale de l'ancienne prison de Saint-Denis (1750...)

sauvegarde de nombreux sites. Actuellement, nous sommes en « procédure » de sauvegarde de deux anciennes plantations sucrière, *Savana et Pierrefonds*.

Nous tenons à signaler que cette cause est loin d'être sans risque. Un de nos relais locaux, ayant repéré un site funéraire de nos ancêtres esclavagisés, a été pourchassé par une milice privée commandée par des promoteurs immobiliers et des politiques corrompus. Ce site funéraire se situe sur une zone à haute valeur spéculative foncière (zone en projet d'aménagement destinée à la gentrification balnéaire). Notre frère, craignant pour sa sécurité, a dû se réfugier dans les montagnes, tels nos ancêtres *maron*.

Bilan : Travail conduit par un effectif de 6 permanents bénévoles. 806 sites repérés. Une centaine vérifiés. Une vingtaine découvertes.

3. Archéologie.

À La Réunion, le ministère français de la culture a privilégié l'archéologie préventive au détriment de vrais programmes de fouilles.

Le code du patrimoine prévoit une archéologie préventive avant construction. Cette archéologie avant travaux ne débouche jamais sur la protection des sites avec des fouilles programmées à long terme. C'est encore un marché que le réseau de l'état français monopolise par l'opérateur INRAP (Institut National de Recherche et d'Archéologie Préventive). Dans des cas avérés de découverte, des artefacts riches d'informations ou des sépultures ont été prélevés voir détruites. Cette pratique de l'archéologie préventive s'est révélée être un blanc seing pour permettre les actions des opérateurs. Cette archéologie commandée de Paris ne remplit pas des fonctions de protection du patrimoine. Cette pratique est tellement courante que les réunionnais l'appelle *l'archéologie avant travaux*.

Sur un site répertoriée comme ayant été un baigne pour enfant⁴ à la seconde moitié du XVIII^e du siècle, le groupement des archéologues réunionnais a été injustement exclu du marché. Nous ne pouvons développer tous les vices de procédure mais à titre de preuve, comment la conservatrice de l'archéologie qui note le dossier scientifique de l'appel d'offre peut être la compagne du chef d'opération de l'INRAP ?

Exclure des Afro-descendants réunionnais de telle sorte n'est elle pas une violence au travail ?

C. Vigilance anthropologique sur les instrumentalisation mémorielles du passé esclavagiste et colonial.

1. La problématique de la domination suprémaciste dans l'espace public.

Notre ONG conseille à de rares collectivités - qui veulent bien nous entendre - sur la question de la présence de signes ostentatoires suprémacistes dans l'espace public (noms de rues, appellation d'établissements, statuaire etc).

La mairie de Saint-Denis conduit actuellement un programme de déplacement de la statue de Mahé de Labourdonnais. Ce statuaire sera respecté dans son intégrité patrimoniale pour être déplacé dans un camp militaire, également protégé au titre des Monuments Historiques.

⁴ Confère en attaché annexe 2.

2. Négationnisme.

Notre groupe constitué de chercheurs en sciences sociales anime une vigilance quant au retour grave de la banalisation du discours négationniste sur le passé esclavagiste et colonial. Par exemple, nous citons le cas de l'historien et enseignant, Olivier Fontaine, déniait la réalité historique du passé colonial à La Réunion.

<https://youtu.be/yajtGUz5FOA>

<https://youtu.be/j5EHg9rcu5k>

D. Accompagnement de victimes de racisme systémique et de discriminations.

1. Violences policières.

Notre ONG suit un type de violence policière exercée par la BAC (Brigade Anti Criminalité). Depuis 2020, nous avons repéré par enquête au moins 3 victimes décédées suite aux violences commises par ce service de police. Nous avons accompagné la famille d'une des victimes, le jeune Miguel KAMÉNI décédé le 10 janvier 2020 à l'âge de 18 ans des suites d'une collision avec cette même brigade. La plainte déposée par la famille de Miguel se poursuit aujourd'hui encore par un processus judiciaire long et pesant. La justice tarde à incriminer les policiers protagonistes de cette affaire. Certains ont été déplacés dans d'autres départements, d'autres ont bénéficiés de promotion, et ne sont toujours pas confrontés à la justice.

Les chiffres que nous avançons sont très probablement inférieurs à la réalité car la loi du silence cache de nombreux cas suspects.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/saint-denis/saint-denis-une-marche-blanche-pour-la-verite-et-la-justice-sur-la-mort-de-miguel-kameni-912398.html>

2. Violences au travail.

Dans ce contexte social délétère, les agents publics et fonctionnaires sont souvent exposés à un harcèlement moral. Notre ONG suit particulièrement dans leurs démarches judiciaires la situation très préoccupante de 5 personnes.

Parmi elles, nous citerons ici le cas de Madame X⁵.

Signé l'Assemblée Plénière de l'ONG Kas La Shène

⁵ Confère en attaché annexe 3.